

La contractualisation avec le réseau des CAP Emploi au cœur de la prévention en région occitanie

Sylvie GARCIA – Directrice CMIST Alès
Philippe ROLLAND – Directeur SIST Narbonne
Thierry LAGRAULET – Directeur CSTG Auch

Propos introductifs

- L'hétérogénéité du nombre d'orientation d'un secteur à l'autre en Occitanie
 - La volonté du législateur
 - Les futurs CPOM et la fiche action PDP
 - Les exigences du référentiel SPEC2217

Les objectifs

- Travailler un cadre partenarial opérationnel pour une articulation efficiente au niveau territorial entre les différents acteurs œuvrant pour le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
 - Respecter les dispositifs locaux déjà existants

Les acteurs



**PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL**

Occitanie

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

PRITH

Occitanie

Plan régional d'insertion des
travailleurs handicapés

présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

OCCITANIE

Cheops
CONSEIL NATIONAL
HANDICAP & EMPLOI
DES ORGANISMES
DE PLACEMENT
SPÉCIALISÉS

Le réseau **CAP** EMPLOI
Handicap, Recrutement & Insertion

La méthodologie

Des réunions de travail (en présentiel ou distanciel) sur une période de 12 mois, réunissant la DREETS, le Médecin Inspecteur Régional référente de la thématique et pilote du groupe de travail du PRST4 sur la prévention, la désinsertion et l'usure professionnelle, l'Agefiph, le FIPHFP, le réseau CHEOPS pour les CAP EMPLOI, la CARSAT, la MSA et les référents PDP de PRESANSE OCCITANIE.

Les résultats obtenus

Une avancée pour les salariés pris en charge

La professionnalisation des acteurs de CAP EMPLOI et des SPSTI

Une dynamique partenariale : harmonisation du positionnement des acteurs de la compensation les plus importants sur le terrain

La possibilité dans la convention cadre de décrire l'articulation opérationnelle entre chaque SPSTI et le CAP EMPLOI de son département en fonction de leurs organisations respectives

L'engagement de tous les SPSTI d'Occitanie à signer cette convention, chacun avec le CAP EMPLOI de leur territoire,

Le positionnement de PRESANSE OCCITANIE comme interlocuteur central, structuré et fiable



Conclusion

Signature de la convention cadre
SIST11-APREVYA – CAP EMPLOI AUDE
Avril 2024



**Merci pour
votre écoute**



